



N° 021 /2013/P/CENI

COMMUNIQUE DE PRESSE

(Large diffusion)

Démarrage du recensement électoral ce 15 mars 2013

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) informe l'opinion publique, que conformément à son calendrier d'activités, et en application du décret du 06 mars 2013 portant ouverture et clôture de la période du recensement électoral, les opérations de recensement électoral ont effectivement démarré ce vendredi 15 mars 2013 dans la Zone 1 qui couvre les préfectures de Kpendjal à Ogou.

La CENI se réjouit du démarrage effectif de la phase opérationnelle du recensement. Après la gestion efficiente de la question des conditions de travail des agents électoraux survenu à la suite de leur déploiement sur le terrain et de celui de l'ensemble du matériel et des équipements requis, notamment les kits d'enregistrement biométrique auprès des 17 Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELI) de la première zone, le recensement électoral a donc commencé.

La CENI s'attelle à trouver les solutions les plus appropriées aux insuffisances, aux difficultés et aux dysfonctionnements constatés dans certains CRV et en appelle à la patience des populations afin que le recensement continue dans les meilleures conditions. Toutes les dispositions seront prises pour permettre à tous de se faire enrôler dans les meilleures conditions possibles.

La CENI tient à rappeler qu'elle travaille dans un esprit de continuité du service public et que dans ce contexte, certains éléments du matériel électoral avaient été commandés avant la mise en place de la CENI actuelle. C'est ainsi que les cartes d'électeur sont authentifiées à la signature de l'ancien Président de la CENI, comme cela avait été le cas lorsque la révision des listes électorales avait été effectuée en 2010 sur la base des cartes d'électeur signées en 2007 par l'ancien Président de cette structure.

La CENI compte sur le patriotisme, l'engagement civique et citoyen ainsi que la mobilisation de tous pour la réussite du recensement électoral.

Fait à Lomé, le 15 mars 2013

Le Président



Angèle Dola A. AGUIGAH